

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Nachhaltige Entwicklung
Akteure	Jans, Beat (sp/ps, BS) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2024

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ziehli, Karel
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ziehli, Karel; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Nachhaltige Entwicklung, 2017 – 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Geld, Wahrung und Kredit	1
Kapitalmarkt	1
Landwirtschaft	1
Agrarpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-NR Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
GVO gentechnisch veränderter Organismus

CER-CN Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
OGM Organisme génétiquement modifié

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Kapitalmarkt

Afin de positionner la place financiere helvetique comme leader de la finance durable, Beat Jans (ps, BS) a depose une **motion** qui charge le Conseil federal d'etablir un **plan d'action pour une place financiere durable**.

Le Conseil federal s'est oppose a la motion, mais a indique qu'il soutenait le postulat 19.3127 qui vise une evaluation de la competitivite de la place financiere en terme de durabilite.

La motion a ete **classee**, faute d'un examen dans le delai imparti.

Landwirtschaft

Agrarpolitik

Le Conseil national s'empare de l'initiative populaire «Pour la souverainete alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous», dans un contexte marque par la publication, quelques semaines plus tot, de la vue d'ensemble du developpement a moyen terme de la politique agricole. Une partie des parlementaires a donc profite de l'occasion fournie par les discussions sur l'initiative deposee par le syndicat Uniterre pour exposer leur point de vue sur ce rapport et sur la politique agricole de maniere generale, ce qui a eu pour effet de rallonger considerablement les debats.

Le rapporteur francophone de la CER-CN, le vaudois Olivier Feller (plr, VD), precise que leur commission a siege lors de trois jours repartis sur l'ensemble de l'annee pour debattre de l'initiative en question. Il rappelle brievement les differents aspects de l'initiative: celle-ci veut augmenter le nombre d'actifs dans l'agriculture, favoriser la determination de prix equitables, soutenir les echanges directs entre consommateurs et producteurs, harmoniser au niveau federal les conditions salariales pour les employes et employees agricoles, prelever des droits de douanes sur les produits importes ne respectant pas les normes sociales et environnementales suisses et finalement interdire definitivement l'utilisation d'OGM dans l'agriculture (pour rappel, un moratoire limite dans le temps mais renouvele depuis l'initiative populaire "pour des aliments produits sans manipulations genetiques" en 2005 regule actuellement cette question en Suisse). Olivier Feller presente ensuite les reflexions de la commission en charge. Celle-ci se pose la question du respect de l'unite de la matiere, une condition pour toute initiative populaire, qui ne semble pas vraiment etre respectee dans ce cas-ci, un citoyen pouvant peut-etre vouloir une interdiction des OGM mais ne souhaitant pas forcement une harmonisation des conditions de travail au niveau federal. De plus, le contre-projet direct sur la securite alimentaire approuve quelques mois plus tot par la population repond deja a un certain nombre de points souleves par la presente initiative. La commission considere donc que pour influencer sur la politique agricole, il s'agit plutot de s'appuyer sur les textes constitutionnels deja existant concernant l'agriculture et agir au parlement, par exemple, par le biais d'arretes federaux simples. Ces differents points concernent egalement le contre-projet direct Jans (ps, CN) qui cible certains des aspects de l'initiative (echanges directs entre consommateurs et paysans, conditions de travail des salaries, echange et commercialisation des semences). La commission recommande donc a la chambre du peuple de rejeter ce contre-projet (par 13 voix contre 4 et 5 abstentions). Quant a l'initiative sur la souverainete alimentaire, le depute Feller precise que 12 membres de la commission se sont abstenus lors du vote (7 recommandent le rejet de l'initiative, tandis qu'aucun des membres de la commission ne propose son acceptation), ce qui est plutot rare. La raison en est la sortie du rapport sur la vue d'ensemble deja evoque ci-dessus. En effet, ce dernier preconise une liberalisation du secteur alors meme que la population semble avoir accepte le contre-projet relatif a l'initiative sur la securite alimentaire pour des raisons de soutien a une agriculture multifonctionnelle et durable. Olivier Feller precise malgre tout qu'un refus du soutien a l'initiative du syndicat Uniterre ne doit pas etre interprete comme une acceptation de la strategie agricole exposee par le Conseil federal.

Le depute socialiste Beat Jans expose a son tour son point de vue et les raisons du lancement d'un contre-projet direct a l'initiative pour la souverainete alimentaire. Celui-ci considere que certains des points poses par l'initiative ne sont pas realisables

MOTION

DATUM: 19.03.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

VOLKSINITIATIVE

DATUM: 05.12.2017
KAREL ZIEHLI

(tel que l'obligation faite à la Confédération de veiller à ce que le nombre d'emplois augmente dans ce secteur) ou ne vont pas dans la bonne direction. Selon lui, un soutien à l'agriculture ne devrait pas passer par une augmentation des droits de douane sur certains produits, car cela serait soutenir une politique agricole non-sociale. En effet, Beat Jans rappelle que chaque ménage paie en moyenne CHF 1000 par année à cause de ces mesures protectionnistes. Pour lui, au contraire, une politique agricole sociale doit passer par les paiements directs, car ceux-ci sont payés via l'impôt – qui est, lui, couplé au revenu. Pour le socialiste, un contre-projet est malgré tout nécessaire afin de protéger les agriculteurs de la libéralisation du secteur et qu'ils profitent de bonnes conditions en Suisse. Dans celui-ci est contenu la garantie d'un droit des paysans sur les semences qu'ils produisent, un renforcement de la place des producteurs vis-à-vis des intermédiaires ainsi qu'un soutien à la vente directe. Les conditions de travail doivent également être chapeautées par la Confédération, afin d'éviter des situations inacceptables qui surgissent ici et là. Finalement, le contre-projet reprend l'interdiction des OGM contenue dans l'initiative, permettant ainsi de garantir la stratégie de qualité, qui, comme argumenté par Beat Jans, permettrait aux produits agricoles suisses de se distinguer sur le marché européen de par leur qualité écologique.

Lors de la présentation de la position des différents groupes parlementaires, l'UDC, représentée par Pierre-André Page (udc, FR) estime que cette initiative est superflue depuis l'acceptation du texte sur la sécurité alimentaire, même si une minorité s'abstiendra et une autre la soutiendra, cette-dernière ayant de la peine à croire en la bonne volonté du Conseil fédéral. C'est notamment le cas du député vaudois Jean-Pierre Grin (udc, VD) qui considère que l'initiative contrecarre les projets du Conseil fédéral et permettrait de mettre l'agriculture suisse sur de bons rails, en plus d'avoir un impact positif sur la production des produits importés. Quant au contre-projet Jans, le groupe agrarien le rejette également.

Le groupe socialiste estime, de son côté, que l'article 104 de la Constitution (l'article sur l'agriculture) est déjà suffisamment étoffé. L'initiative est donc, sur certains points, redondante alors que d'autres points sont très discutables. Prisca Birrer-Heimo (ps, LU) prend pour exemple le possible retour à une politique agricole du passé, une politique agricole régie par un contrôle des quantités et des prix. De plus, l'initiative veut utiliser l'outil de la protection douanière qui, aujourd'hui déjà, coûte CHF 3.5 milliards aux consommateurs et consommatrices suisses, alors que cela ne profite que très peu aux paysans, comme exposé par le député vaudois Samuel Bendahan (ps, VD) qui souligne que ce sont surtout les grands groupes de distribution qui ressortent gagnants. Une augmentation de cette protection douanière signifierait un coût plus élevé pour les ménages et, en conséquence, un tourisme d'achat plus important. Malgré tout, le groupe socialiste propose de soutenir le contre-projet qu'il a formulé, car il reprend les aspects intéressants de l'initiative, sans être redondant avec l'actuelle Constitution.

Le groupe vert-libéral propose de rejeter l'initiative et le contre-projet, car il estime que les questions qui y sont abordées sont de l'ordre de la responsabilité individuelle. De plus, le groupe ne veut pas d'une agriculture étatique.

Les démocrates-chrétiens rejettent eux aussi tant l'initiative que le contre-projet, estimant que la votation de septembre 2017 répond à la plupart des préoccupations des initiants, même si, comme présenté par Markus Ritter (pdc, SG), la plupart des abstentions au sein de la commission compétente ainsi qu'au sein du PDC sont un signe de protestation à l'encontre de la vue d'ensemble sur la politique agricole publiée par le Conseil fédéral.

Pour le PLR, le texte d'initiative a le défaut de ne pas respecter l'unité de la matière, abordant trop de thématiques différentes. Mais la raison principale pour laquelle le groupe libéral-radical propose de rejeter tant l'initiative que le contre-projet est le fait qu'ils sont superflus au vu de l'article 104 de la Constitution. De plus, Regine Sauter (plr, ZH) considère que l'acceptation de cette initiative pourrait mener à l'abandon de futurs accords de libre-échange, les pays partenaires ne souhaitant certainement pas devoir se restreindre aux impératifs posés par le présent texte.

Le groupe des verts est le seul à soutenir, au sein du Parlement, l'initiative du syndicat Uniterre, estimant que la plupart des points abordés par le texte sont en accord avec la vision du parti. Adèle Thorens Goumaz (verts, VD) souligne que, malgré une réorientation écologique de la politique agricole, cette dernière ne respecte pas les objectifs environnementaux fixés en 2008 par le Conseil fédéral, comme dévoilé dans un rapport publié en 2016. L'initiative serait donc l'occasion de réclamer de nouvelles mesures, tout comme elle permettrait de clarifier une fois pour toute la question des OGM. Le groupe des verts propose, de plus, de soutenir le contre-projet Jans qui se concentre sur les points les moins contestés de l'initiative.

Finalement, après de longs débats, le conseiller fédéral en charge des questions agricoles, Johann Schneider-Ammann, prend la parole. Il commence, avant tout, par

revenir sur les nombreux griefs que les parlementaires ont formulés à l'encontre de la vue d'ensemble sur la politique agricole. Il estime non-justifié de déclarer que le Conseil fédéral souhaite la mort des paysans et des paysannes du pays et considère qu'il faut, non pas s'attaquer les uns les autres, mais discuter sereinement de ces questions, invitant à manger une soupe au lait de Kappel, faisant référence au symbole de neutralité et de discussion émanant de la résolution de la guerre de Kappel am Albis entre catholiques et protestants en 1529. Il tient également à rappeler qu'en tant que ministre de l'économie, il se doit de considérer l'économie dans sa globalité, ce que fait la vue d'ensemble publiée au mois de novembre. Quant à l'initiative pour la souveraineté alimentaire, le Conseil fédéral considère que ses revendications sont, soit déjà remplies aujourd'hui, ou alors contraires à la politique agricole actuelle ainsi qu'au droit international sur le commerce. C'est pour cela qu'il appelle à voter contre l'initiative ainsi que contre le contre-projet Jans.

Le député vert Balthasar Glättli (verts, ZH) a décidé de retirer sa proposition d'accepter l'initiative avant le débat en chambre. Ceci pour des raisons stratégiques, car il considère que cela permet ainsi aux membres du Conseil national de cacher leur jeu – ceux-ci étant amené à s'exprimer sur ce texte que lors du vote final durant la prochaine session; le Conseil des Etats, ne sachant pas le taux de refus de l'initiative, peut donc pleinement exposer son point de vue sur la présente initiative ainsi que sur la politique agricole prévue par le Conseil fédéral. Le Conseil national ne vote donc que sur l'entrée en matière du contre-projet Jans. Celle-ci est rejetée par 126 voix contre 49 et 6 abstentions.¹

¹ AB NR, 2017, S.1940 ff.; AB NR, 2017, S.2004 ff.; AB NR, 2017, S.2176 ff.